



8 mars 2025

Mobilisé·es et en grève féministe



En 2025, la progression de l'extrême droite partout dans le monde menace toujours plus les droits des femmes et des minorités de genre. En France, les politiques austéritaires et conservatrices s'attaquent aux droits des femmes et des LGBTQIA+. SUD éducation appelle donc les personnels de l'Éducation nationale à se mettre en grève féministe et à participer aux mobilisations le 8 mars pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes !

Partout les femmes sont victimes de violences sexistes et sexuelles



Les procès Pélicot et Le Couarnec, ou la résurgence récente des révélations de violences sexuelles au sein de l'institution Notre Dame de Betharram à Pau, nous rappellent que les violences sexuelles s'exercent dans l'intimité, dans l'espace public, dans le secteur de la santé, au travail et à l'école. Les femmes et minorités de genre qui sont la cible du racisme, du validisme, du classisme et des LGBTIphobies sont encore plus vulnérables et exposées aux violences sexistes et sexuelles. Les enfants sont les premières victimes des violences sexuelles (une fille sur cinq et un garçon sur treize). Dans l'Éducation nationale, l'omerta sur les violences sexistes et sexuelles doit être levée et les pouvoirs publics doivent mettre en place des mesures adéquates.

Le droit au congé hormonal

65% des femmes déclarent avoir déjà été confrontées à des difficultés liées à des douleurs de règles au travail. Les douleurs menstruelles et l'endométriose sont minimisées, invisibilisées ou considérées comme normales. SUD éducation revendique le droit à prendre un congé hormonal sous la forme d'autorisation spéciale d'absence rémunérée. De même, la précarité menstruelle est un frein à la scolarité des élèves. SUD éducation revendique la mise en place de protections hygiéniques dans tous les établissements scolaires et une éducation à la santé menstruelle.

Nos corps, nos choix dans la société comme à l'école

La liberté des femmes à disposer de leur corps est toujours attaquée par le système patriarcal. L'inscription de la liberté de recourir à l'IVG dans la constitution ne rend pas ce droit effectif. Les mutilations et les traitements hormonaux imposés aux personnes intersexes constituent des violences LGBTIphobes subies dès le plus jeune âge. Les injonctions vestimentaires se multiplient à l'école, de la récente interdiction du port de l'abaya à l'école (dans la continuité des offensives islamophobes sexistes mises en place depuis la loi de 2004), à celle des tenues jugées "trop provocantes" par des chef·fes d'établissement. SUD éducation s'oppose à ces remises en cause du droit des femmes et des minorités de genre à disposer librement de leur corps.

Les inégalités de genre : de la vie scolaire à la vie professionnelle

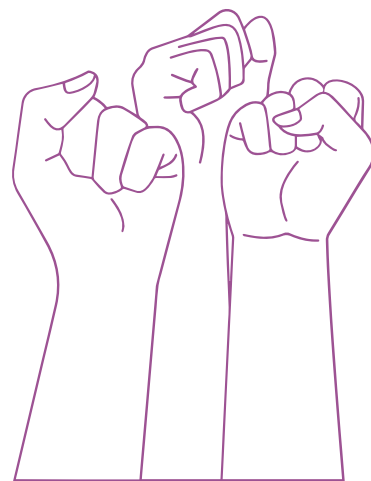
L'école contribue à perpétuer le sexisme dans notre société : moins de temps de parole laissé aux filles qu'aux garçons, femmes sous-représentées dans les contenus scolaires... Ces inégalités à l'école renforcent celles de notre société, notamment par une orientation conditionnée, qui conduit les filles à désertier les filières scientifiques.

D'après le dernier rapport du Haut conseil à l'égalité, les métiers à prédominance masculine sont sur-valorisés. À l'inverse, l'expertise nécessaire, la pénibilité et le temps de travail réel des métiers féminins ne sont pas reconnus. La situation des AESH, à 93% des femmes, illustre parfaitement ce phénomène. Il est urgent que le ministère reconnaisse l'expertise des AESH, en créant notamment un statut de la fonction publique.

Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : un droit pour toutes et tous

Aujourd'hui, moins de 15% des élèves bénéficient des trois séances annuelles obligatoires d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Evars) dédiées à la sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, aux LGBTIphobies et à l'égalité entre femmes et hommes.

Depuis l'annonce d'un projet de programme, les attaques réactionnaires contre l'Evars s'intensifient, pour désinformer l'opinion publique sur le contenu des séances, faire pression sur la communauté éducative et freiner la publication des programmes. Pourtant, les séances d'Evars sont nécessaires pour lutter contre les violences dont nos élèves sont victimes, et notamment contre l'inceste qui concerne un enfant sur dix. SUD éducation se réjouit que les programmes aient finalement été publiés, bien que des notions comme les "LGBT+phobies" et "identité de genre" soient abordées trop tardivement. SUD Éducation revendique des moyens financiers pour la mise en œuvre effective de ces programmes, à raison des trois séances annuelles prévues depuis 2001. Le ministère doit former tous les personnels à l'Evars et flécher des moyens pour permettre des séances en effectif réduit et l'intervention d'associations spécialisées.



Réforme des retraites : un pas en arrière dans l'autonomie financière des femmes !



La réforme des retraites a largement pénalisé les femmes car celles-ci ont des carrières plus hachées, des salaires plus bas et travaillent davantage à temps partiel. Les écarts de pension sont de 38% en moyenne entre les hommes et les femmes. La forte mobilisation sociale a contraint le gouvernement à rouvrir le dossier des retraites : nos organisations syndicales dénoncent les injustices envers les femmes qu'ont constitué les réformes des retraites de 2003 et de 2023.

SUD éducation appelle à se mettre en grève le 8 mars et à participer massivement à toutes les initiatives et mobilisations.

SUD éducation revendique :

- une organisation du travail revue au prisme de la vie globale des agentes ;
- la revalorisation des salaires et des carrières des métiers féminisés ;
- l'application pleine et entière de la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique ;
- le bénéfice systématique de la protection fonctionnelle pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles au travail ou de violences conjugales ;
- une formation à l'Evars de l'ensemble des personnels sur temps de travail avec les associations spécialisées sur ces sujets ;
- des moyens financiers pour permettre l'effectivité dans toutes les classes des trois séances annuelles d'Evars en effectif réduit, ainsi que le financement d'associations spécialisées ;
- l'introduction dans les programmes dès le plus jeune âge des notions de LGBTIphobies et d'identité de genre ;
- la suppression de la clause de conscience concernant l'IVG, l'accès effectif à l'IVG sur l'ensemble du territoire et une constitutionnalisation du droit à l'IVG incluant les personnes trans ;
- la mise en œuvre d'un congé hormonal sous la forme d'ASA rémunérée ;
- la reconnaissance de l'endométriose comme affection longue durée en tant qu'ALD 30 ;
- la mise à disposition de protections périodiques dans les établissements ;
- la fin des injonctions et des violences sexistes, racistes et LGBTIphobes à l'encontre des élèves et étudiant·es.